

mandait une division du corps d'armée du général Stoneman. Sa belle conduite à la bataille de Chancellorsville (1^{er} mai 1863) lui valut le grade de major général. En juin 1863, à Gettysburg, il fut chargé temporairement du commandement du corps d'armée du général Sickles, que les suites d'une grave blessure tenaient éloigné du service. Son activité et son dévouement durant les sanglantes étapes qui conduisirent l'armée fédérale jusqu'aux portes de Richmond, en 1864, attirèrent l'attention du lieutenant général Grant, qui, avec l'autorisation du président, lui confia le 10^e corps, faisant partie de l'armée du général Butler, sur la rivière James. Ses opérations au nord du James; ses vives, quoique infructueuses attaques contre les puissantes fortifications confédérées, son élan aux combats de Deep Bottom et de Chapin's-Farm, mirent le comble à sa réputation militaire. Cette supériorité sur ses collègues, les généraux tirés comme lui de la vie civile, il la devait aux enseignements pratiques qu'il avait reçus à l'institut occidental militaire de Georgetown (Kentucky), où il avait fait ses études. Tout se réunissait pour présager à Birney une brillante carrière. Malheureusement, il contracta, au milieu des marais pestilentiels du Chickahominy, une maladie cruelle. Plus malheureusement encore, au moment où le mal allait peut-être céder devant les soins éclairés des médecins militaires, les confédérés effectuèrent une tentative pour tourner l'aile droite de l'armée fédérale (7 octobre 1864), et Birney, méprisant tous les conseils de la prudence, n'écoulant que la voix du devoir qui parlait plus haut que ses douleurs, s'élança à cheval et voulut diriger en personne les mouvements de son corps d'armée; mais ses forces trahirent son courage, et, vers le milieu du jour, on fut obligé de l'emporter du champ de bataille. Le 9 octobre, il se vit forcé de demander un congé, et il se retira à Philadelphie. Les fatigues du voyage redoublèrent le mal : quand il arriva, il eut à peine la force de descendre de sa voiture, et il se coucha pour ne plus se relever.

BIRNIE (Alexandre), littérateur écossais, né en 1826, mort en 1862. Il habitait Falkirk, où il fonda une revue hebdomadaire sous le titre de *Falkirk liberal*. Les articles qu'il y publia révélaient un rare talent de publiciste, et il n'était pas moins remarquable comme poète. Malheureusement, les frais occasionnés par cette publication ne tardèrent pas à épuiser les ressources de Birnie. Il se rendit à Edimbourg pour y chercher un emploi; mais toutes ses tentatives furent vaines, et, réduit à la dernière extrémité, il s'empoisonna avec du laudanum. La haute dose de poison qu'il avala en détruisit l'effet. Il prit alors la route de Newcastle et fut trouvé inanimé près de Morpeth, mourant de fatigue et d'inanition : depuis douze jours il n'avait pris aucune nourriture. Transporté dans l'hôpital de cette ville, Birnie y expira bientôt après.

BIRNIE V. BORNOU.

BIRREIL s. m. (bi-reuill; 11 mll.). Dans quelques pays de la France, celui qui regarde en louchant.

BIROLI (Jean), naturaliste italien, né à Novare en 1772, mort en 1825. Après avoir étudié la médecine et les sciences naturelles, il devint professeur de botanique dans sa ville natale, où il fut mis à la tête du jardin de la Société d'horticulture, puis alla occuper à Pavie une chaire d'agriculture, qu'il conserva jusqu'en 1814. A cette époque, il fut appelé à Turin pour professer la botanique et la matière médicale à l'université de cette ville; mais, trois ans après, il se vit contraint par une attaque de paralysie de prendre sa retraite. Ses principaux ouvrages sont : *Dei riso, trattato economico rustico* (Milan, 1807); *Flora Agoniensis*, etc. (1808, 2 vol. in-8°); *Trattato d'agricoltura* (1809, 4 vol. in-8°), etc.

BIROLIE s. f. (bi-ro-li — de *Biroli*, nom pr.) Bot. Genre de plantes de la famille des élatrinées, réuni, comme syn., au genre élatrine.

BIRON, bourg et commune de France (Dordogne), arrondissement et à 50 kilom. S.-E. de Bergerac; 555 hab., chef-l. d'une ancienne baronnie érigée en duché-pairie par Henri IV, en faveur du maréchal de Biron, qui fut décapité en 1602. Remarquable château fondé au x^e siècle, et formé de constructions d'époques très-diverses.

BIRON (ducs de). La baronnie de Biron, possédée par la maison de Gontaut, fut érigée en duché-pairie par Henri IV, en faveur de Charles de Gontaut, baron de Biron, fils de l'illustre maréchal de Biron; mais le titulaire ayant été décapité pour trahison en 1602, sans laisser de postérité mâle, la pairie de Biron se trouva éteinte. Ce n'est qu'en 1723 que Louis XV l'érigea de nouveau en pairie, en faveur de Charles-Armand, marquis de Biron, petit-neveu du premier titulaire. V. GONTAUT.

BIRON (Armand de GONTAUT, baron de), maréchal de France, d'une ancienne famille du Périgord, né en 1524, mort en 1592. Après avoir fait ses premières armes en Piémont sous les ordres du maréchal de Brissac, il combattit les huguenots dans les guerres de religion, se distingua à Dreux, à Saint-Denis et à Moncontour; fut élevé, en 1669, à la charge de grand-maître de l'artillerie, et négocia avec les chefs protestants la paix de Saint-Germain. Créé maréchal de France en

1577, il exerça ensuite divers commandements militaires en Guyenne, dans les Pays-Bas et en Saintonge, reconnut Henri IV l'un des premiers et le servit vaillamment aux batailles d'Arques, d'Ivry, et au siège de Paris. Il fut tué en 1592 au siège d'Épernay. Il était le parain du cardinal de Richelieu.

BIRON (Charles de GONTAUT, duc de), fils du précédent, né vers 1562. Attaché dès 1589 à la fortune de Henri IV, il le servit avec autant de dévouement que d'intépidité, à la journée d'Arques, à la bataille d'Ivry, aux sièges de Paris et de Rouen, au combat d'Aumale, et fut comblé d'honneurs par le roi, qui le nomma amiral de France en 1592, maréchal en 1594, gouverneur de la Bourgogne, et érigea en duché-pairie sa baronnie de Biron. Il représenta ensuite la France auprès de la reine Elisabeth et des cantons suisses. Brave jusqu'à la témérité, mais présomptueux jusqu'à l'arrogance, même envers le roi, Biron était de plus avide d'argent et dénué de tout principe de morale. Il ne croyait pas être assez récompensé de ses services, et il s'irritait surtout de ce que le roi n'épuisait pas pour lui le trésor public. Bientôt il passa du mécontentement au crime, s'aboucha au parti espagnol, promit son concours au roi d'Espagne, qui n'avait point renoncé à ses prétentions sur la France, et conspira même contre la vie d'un prince qui l'avait comblé de richesses et de dignités, et qui lui avait sauvé la vie à Fontaine-Française. Henri lui pardonna une première fois; mais Biron conspira de nouveau, et les preuves matérielles de son crime furent livrées par Lafin, agent secret de toutes ces intrigues. Le roi voulait encore user d'indulgence à son égard, à condition qu'il ferait l'aveu de son crime; mais le maréchal se renferma dans des dénégations absolues et la justice dut suivre son cours. Il fut condamné à mort et décapité dans la cour de la Bastille, le 31 juillet 1602.

BIRON (Charles-Armand, duc de), petit-neveu du précédent, né en 1663, mort en 1756. Il servit sous Louis XIV et devint lieutenant général. Au siège de Landau, il fut blessé au bras et dut subir l'amputation. Louis XV le nomma maréchal de France.

BIRON (Louis-Antoine de GONTAUT, duc de), fils du précédent, né en 1700, mort en 1788. Il servit dans la plupart des guerres de son temps, fut nommé pair et maréchal de France, puis gouverneur général du Languedoc. Il a laissé en manuscrit un *Traité de la guerre*.

BIRON (Armand-Louis de GONTAUT, duc de), connu longtemps sous le titre de *duc de Lauzun*, général, neveu du précédent, né à Paris en 1747, mort en 1793. Beau, doué de brillantes qualités du côté de l'esprit, entouré de tout le prestige que donnent la naissance et la fortune, il se rendit, après une jeunesse des plus orageuses, en Amérique, où il prit part à la guerre de l'indépendance (1778), et s'y signala par sa brillante valeur ainsi que par sa conduite chevaleresque. De retour en France, il hérita du titre de duc de Biron, après la mort de son oncle le maréchal; mais il ne put obtenir la survivance de ce dernier comme colonel des gardes. Elu député de la noblesse du Quercy aux états généraux (1789), Biron s'y prononça chaudement dans le sens de la Révolution, et eut successivement le commandement en chef des armées du Rhin (juillet 1792), du Var et des côtes de La Rochelle (15 mai 1793). Il ouvrit la campagne contre les Vendéens par la prise de Saumur et de Parthenay; mais, déjà suspect pour ses anciennes liaisons avec le duc d'Orléans, il fut destitué, au mois de juillet, et mandé à Paris au sujet de l'arrestation illégale du révolutionnaire Rossignol, alors lieutenant colonel. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta courageusement sur l'échafaud, après s'être fait servir des huitres dans sa prison et avoir bu avec le bourreau, auquel il aurait dit, en lui présentant un verre de vin : « Prenez; vous devez avoir besoin de courage au métier que vous faites. » En 1822, on a publié sous son nom, en 2 vol. in-18, des *Mémoires* intéressants, rédigés sur les papiers trouvés après sa mort, mais qui s'arrêtent à la fin de la guerre d'Amérique (1783). En 1865, M. Maître de Roger de La Lande, son descendant, a édité pour la première fois des *Lettres sur les états généraux de 1789*, adressées par le duc de Biron à un de ses amis de province. C'est une espèce de compte rendu assez curieux des séances de l'ordre de la noblesse avant sa réunion au tiers état.

BIRONCINÉ, ÉE adj. (bi-ron-si-né). Bot. Qui est ronciné deux fois.

BIROS (vallée de), comprise dans l'ancien comté de Foix, actuellement dans le département de l'Ariège, arrond. de Saint-Girons.

BIROSTRÉ, ÉE adj. (bi-ro-stré — de *bi* et *rostré*). Hist. nat. Muni de deux becs ou rostrés.

BIROSTRITE s. m. (bi-ro-strite — rad. *birostré*). Moll. Nom générique proposé pour désigner des coquilles fossiles, qu'on a reconnues plus tard être les moules intérieurs des radiolites et des sphérolites.

BIROTA s. f. (bi-ro-ta — mot lat. : de *bis*, deux fois; *rota*, roue). Antiq. rom. Chariot de guerre à deux roues, traîné par trois mulets : *Constantin défendit de charger la birota de plus de deux cents livres*.

BIROTEAU (Jean-Baptiste), conventionnel,

né à Perpignan, décapité en 1793. Il embrassa le parti des Girondins, demanda courageusement à plusieurs reprises la punition des assassins de septembre, proposa que la Convention fût entourée d'une garde départementale, et poursuivit de ses accusations la Montagne et la Commune de Paris. Il avait voté la mort du roi avec sursis et appel au peuple. Proscrit au 21 mai, il alla préparer la révolte de Lyon; mais, au lieu de partager les périls du siège, il courut se cacher à Bordeaux, où il fut découvert et exécuté.

BIROTE s. f. (bi-ro-ti-ne). Comm. Sorte de soie du Levant : *Une robe de BIROTE*.

BIROTEAU. V. CÉSAR BIROTEAU.

BIROUCHE s. f. (bi-rou-che). Voiture légère pour la chasse dans le nord de la France et en Belgique.

BIROUCHETTE s. f. (bi-rou-chè-te — dim. de *birouche*). Petite birouche.

BIROUSA s. m. (bi-rou-za — nom de la turquoise en russe). Miner. Nom donné quelquefois aux turquoises, dans le commerce, parce que la plupart de ces pierres viennent de la Russie.

BIRR, ville d'Irlande, comté du Roi, à 105 kilom. S.-O. de Dublin, sur la petite Brosna; 6,400 hab. On y remarque : la place centrale, ornée d'une statue du duc de Cumberland; l'église et la chapelle catholique romaine; de vastes casernes qui peuvent loger trois régiments, et le château de Parsonstown, résidence de lord Ross.

BIRR (Antoine), savant suisse, né à Bâle en 1693, mort en 1762. Après s'être fait recevoir docteur en médecine, il devint professeur de grec à l'université de sa ville natale. Il a publié plusieurs traités sur la littérature ancienne, la philosophie, l'histoire, etc., notamment un *Essai sur l'histoire helvétique*, en latin (Bâle, 1730). On lui doit aussi une édition du *Thesaurus lingue latinae* de Robert Estienne (Bâle, 1741, 4 vol. in-fol.).

BIRRE s. m. (bi-re — lat. *birrus*, même sens). Antiq. Grosse capote à longs poils et à capuchon, qui fut en usage sous les derniers empereurs romains et chez les Grecs.

— *Encycl.* Le *birre* était une espèce de coiffure ou de cape des Romains et des Grecs, qui se plaçait ordinairement sur les épaules lorsqu'on sortait hors de la maison, et qui, quelquefois aussi, se mettait presque sur la tête. Dans le premier cas, il était classé par un ancien grammairien avec la *lacerna*, et, dans le second cas, avec le *cucullus*. Il était ordinairement fait en laine, et quelquefois aussi en poils de castor. Le nom de *birrus* dérive probablement du grec *purrhos*, à cause de la couleur rouge de la laine qui entrait dans sa confection. Du reste, le *birre* n'est mentionné que dans les écrivains de la dernière période.

BIRRETTE s. f. (bi-rè-te — espagn. *birrete*, bérêt). Bonnet terminé en pointe, que portaient les novices des jésuites.

BIRSE, rivière de Suisse, cantons de Berne et de Bâle; prend sa source au pied du Jura, à 8 kilom. N. de Bienne, traverse la vallée de Moutiers, entre dans le canton de Bâle, et, après un cours de 82 kilom., se jette dans le Rhin, à 2 kilom. E. de Bâle.

BIRSK, ville de la Russie d'Europe, gouvernement d'Orenbourg, ch.-l. du district du même nom, à 75 kilom. N.-O. d'Oufa, sur la Belaïa; 3,725 hab.

BIRTHA, nom ancien de Bir.

BIRTHELM, ville de l'empire d'Autriche, dans la Transylvanie, district et à 14 kilom. S.-E. de Médiach; 3,300 hab. Récolte de vins, les meilleurs de cette contrée.

BIRTIRBUY, petite baie de la côte occidentale d'Irlande, comté et au N.-O. de Galway; elle s'avance dans les terres sur une longueur de 5 kilom., et mesure 2 kilom. dans sa plus grande largeur.

BIS, **BISE** adj. (bi, bi-ze — du lat. *piceus*, de couleur de poix. Etym. dout.). Brun de teint ou de couleur : *Oh! si je pouvais vous la montrer droite, menue et souple comme un roseau, la peau un tantet BISE, mais nuée de fraîches couleurs!* (Ch. Nodier.) Peu usité dans ce sens général.

— Se dit presque exclusivement d'un pain ou d'une pâte de qualité inférieure et de couleur brune : *Pour vivre, je me contente de lait, de fromage, de pain BIS et de vin clair.* (P.-L. Courier.) A *Pain même*, le gros peuple vit de pain bis. (Proudh.)

Aussitôt de chez eux tout rôti disparut; Le pain bis renfermé d'une moitié décut.

BOILEAU.

J'ai faim, dit-il, et bien vite, Je sers piquette et pain bis.

BÉRANGER.

— *Pain bis blanc*, Pain entre le bis et le blanc.

— Loc. fam. *Changer son pain blanc en pain bis*, Faire l'échange d'une chose avantageuse contre une autre qui l'est beaucoup moins :

Mon doux ami, je vous apprendrais Que ce n'est point une sottise, En fait de certains appétits, De changer son pain blanc en bis.

LA FONTAINE, le Pâté d'anguille.

BIS s. m. (biss — lat. *bis*, deux fois). Dans le langage des sacristes, Permission de binner, de dire deux messes dans un jour : *Ce prêtre a le BIS*.

BIS (biss), préfixe qui a un sens péjoratif, comme dans *bistourner*, *bisbille*, etc. Préfixe qui, devant un grand nombre de voyelles, indique répétition ou duplication, comme *bi* devant les consonnes. Ex. : *Bisaieul*, *bis-annuel*, *bissextile*, etc.

BIS! interj. (biss — L'origine de ce mot latin, qui signifie littéralement *deux fois*, est une des plus certaines que nous offre la philologie comparée. De bonne heure, on avait remarqué l'analogie qui existait entre les deux mots latins *bis* et *duo*, deux, par l'intermédiaire d'une forme hypothétique *duis*; c'est ainsi qu'à côté de *bellum*, nous avons *duellum*, lesquels, originairement, avaient un seul et même sens, celui de *guerre*; nous avons plus tard localisé, dans *duellum*, l'idée de *duel*, de lutte à deux. En grec, nous trouvons, comme mot correspondant, *dis*, étroitement rattaché au latin *bis* par la signification et la similitude phonétique. *A priori*, en comparant *bis* à *dis*, on se rend difficilement compte de ce changement direct de *b* en *d*; mais, en considérant les choses de plus près, on s'aperçoit de la présence d'un nouvel élément phonétique, qui nous donne la clef de cette permutation, en apparence inorganique. La forme latine parallèle *duo*, et celle que nous en avons induite hypothétiquement, *duis*, se décomposent naturellement en *d-u-is*; si nous comparons *b-is* à *duis*, nous remarquons que la labiale *b* du mot correspond, non pas à la dentale *d*, mais bien à la labiale *u* ou *p*; *d-u-is*, en vertu des lois phonétiques propres aux lettres de chaque ordre, peut se résoudre successivement en *d-u-is* et en *d-b-is*. Or, si nous comparons maintenant de nouveau *duis* à *bis*, nous voyons immédiatement que les deux mots ne diffèrent l'un de l'autre que par la présence de la dentale *d*, qui est en plus dans le premier; elle est, par conséquent, en moins dans le second, et nous sommes autorisés à dire, non pas qu'elle s'est transformée en *b*, mais qu'elle a disparu, qu'elle est tombée et a démasqué la labiale *u* ou *b*. Et qu'on n'aille pas croire que ce soit là une hypothèse gratuite; il y a des observations corrélatives qui viennent confirmer pleinement cette explication, qui s'applique, du reste, aux groupes analogues du latin *duellum* et *bellum*, etc. Au premier abord, le grec *dis* semblait devoir infirmer la théorie que nous venons d'exposer; en plaçant *bis* en face de *dis*, on est tenté de dire aussitôt : le *b* de l'un est le représentant du *delta* de l'autre, et réciproquement. Mais ici encore, si nous appliquons au mot qui nous occupe les procédés linguistiques qui rappellent ceux de la micrographie dans les sciences naturelles, nous aboutirons à une tout autre conclusion. Dans *dis*, il y a une lettre de perdue, exactement comme nous l'avons vu plus haut dans *bis*, et cette lettre disparue se trouve précisément être la labiale qui nous manque pour ramener la forme mutilée *dis* à la forme plus complète *duis*. Comparons *dis* à *duis* : quel est l'élément qui fait défaut dans le premier mot? C'est l'*u* de *duis*; or, nous savons que cet *u* équivaut à *v* et *b* (labiales). Eh bien, le grec a conservé toute une série de formes qui ont maintenu intact ce précieux élément de comparaison. Nous voulons parler des formes avec le digamma éolique, graphiquement *f*, phonétiquement *v*. Chez Homère, le mot *dis* doit toujours être écrit avec le digamma éolique *dʹfis*, dans les composés *dʹfi*; deux exemples suffiront : *All' ote dé dʹfi ala prèssontes apémèn* (*Odyssée*, IX, v. 491); — *Para de spʹhi Fekastô dʹfi-zuges ippoi* (*Iliade*, V, v. 195). — Le doute n'est plus permis; le grec a laissé tomber, en conservant la dentale, le digamma, comme tout à l'heure le latin avait laissé tomber, en conservant la labiale, la dentale; de sorte qu'au besoin les deux formes *bis* et *duis* se complèteraient et nous conduiraient par la seule induction à la forme primitive *duis*, *duis*, *duis*. *Bis*, *dis*, ainsi que leur proche parent *duo*, se rapportent à une forme sacrée *du*, *dvi*, *dva*, deux. Nous ferons même remarquer qu'il y a en sanscrit une forme identique, pour le sens et la valeur phonétique, à *bis* et à *dis*, qui nous présente le mot sous son aspect complet; c'est *duis*, qui veut dire deux fois. Nous reviendrons encore sur les dérivés de cette racine féconde à propos de l'étymologie du nom de nombre *deux*). Une seconde fois, répétez, recommencez : *Toute l'assemblée, tout le parterre cria : bis! Bravo! bravo! bis! bis! Le père enchanté frappa des mains, en criant : bis! bis!* (J.-J. Rouss.)

Le pasteur d'un village de Suède, par lequel passait le roi, crut devoir haranguer ce prince; mais, craignant qu'habitué aux discours louangeurs, il ne fit peu d'attention au sien, il prit le parti de chanter au monarque des vers de sa façon. Le roi, fort surpris, écouta les vers attentivement, et les trouvant bons : « *Bis!* » dit-il au pasteur. Celui-ci ne se fit pas prier, et le prince, satisfait, lui donna 50 ducats. Alors le pasteur, s'inclinant profondément, dit à son tour : « *Bis!* » Le roi fut si content de cette saillie, qu'il double le cadeau.

Les Anglais se servent du mot français encore, absolument dans le même sens.

— Avertissement que l'on place dans un morceau de chant, pour indiquer que certaines paroles doivent être répétées : *Dans cette chanson, le dernier vers de chaque couplet est marqué BIS*.